



Discours de Ségolène NEUVILLE, Secrétaire d'État chargée des Personnes handicapées et de la Lutte contre l'exclusion, prononcé lors de la remise du rapport de Brigitte BOURGUIGNON, Députée du Pas-de-Calais à Manuel VALLS, Premier ministre, dans le cadre des États Généraux du travail social

Seul le prononcé fait foi

Monsieur le premier ministre,

Mesdames les ministres, monsieur le ministre,

Mesdames et messieurs les parlementaires, chère Brigitte Bourguignon,

Madame la Vice-présidente de région,

Monsieur le président de conseil départemental,

Mesdames et messieurs,

Je vais vous faire une confidence : depuis mon arrivée dans ce ministère, une des questions qui m'a été le plus posée, par les journalistes, par les associations, c'est celle-ci : « Mais au fait, c'est quand les états généraux du travail social ? »

Ma réponse n'a jamais varié, malgré la mine parfois sceptique de mes interlocuteurs : « c'est en cours ».

Oui, je le dis clairement, le processus est long, car nous avons délibérément choisi d'y consacrer du temps. La question du travail social n'est pas un sujet technique. C'est le reflet de notre projet de société.

Ce projet de société, c'est de donner à la République les professionnels et les institutions nécessaires pour permettre la protection de chacun, son émancipation, quel que soit son degré de vulnérabilité.

Pour cela, il faut que les professionnels puissent exercer pleinement leur métier, centré sur l'humain et l'accompagnement. Il convient donc de les décharger au maximum du travail administratif. Il convient également de leur permettre de se former tout au long de leur vie, pour suivre les évolutions de la société. Il convient enfin que les institutions qui les emploient leur donnent les moyens d'exercer leurs missions. L'objectif est clair : avoir des professionnels et des institutions à l'écoute des gens, à l'écoute de nos concitoyens, celles et ceux que l'on appelle parfois les personnes accompagnées, ou encore les usagers. Avoir des professionnels et des institutions qui permettent de répondre aux besoins d'émancipation de chacun.

Cette réflexion sur le travail social, nous avons depuis le début souhaité la mener avec les Départements, chefs de file de l'action sociale, et les Régions en charge de la formation. Je veux aujourd'hui les remercier pour leur implication.

« Mais au fait, c'est quand les états généraux du travail social ? »

Il fallait d'abord partir de la réalité des situations : perte d'emploi, expulsion du logement, séparation du couple, décès du compagnon après 50 ans de vie commune, nombreux sont les événements qui peuvent rendre une personne vulnérable. Nous avons donc commencé par écouter ce que chacun avait à dire sur le sujet. Ce fut 9 mois de rencontres, de discussions, de participation, d'assises territoriales, partout en France. Je veux aujourd'hui remercier toutes celles et ceux qui ont participé à ces assises : vous êtes plusieurs milliers à y avoir contribué. Plusieurs milliers à venir d'horizons différents, pour faire le lien entre le médico-social et le sanitaire, le lien avec les métiers de l'animation, de la médiation, le lien avec l'éducation, avec la justice, avec le bénévolat. Plusieurs milliers à avoir donné votre avis : étudiants, formateurs, professionnels, employeurs, syndicats, représentants des collectivités locales, des institutions, mais aussi citoyen lambda. Nous sommes tous concernés par le travail social. Ces 9 mois de débats ont été révélateurs des fortes attentes des uns et des autres, attentes qui

peuvent parfois être contradictoires. J'ai eu à plusieurs reprises l'occasion de rencontrer des étudiants en travail social. Ils ont cette caractéristique commune à tous les métiers de l'humain : l'enthousiasme, les convictions, l'envie d'être utile. J'en profite pour saluer les étudiants de l'Institut du Travail social de Tours, qui sont parmi nous. Vous avez tous cette revendication légitime : passer moins de temps « dans la paperasse », et plus de temps avec les personnes que vous accompagnez. Comme je vous comprends !

« Mais au fait c'est quand les états généraux du travail social ? »

Il a fallu ensuite synthétiser toutes ces contributions, et faire des propositions concrètes. C'était la mission de cinq groupes de travail nationaux que nous avons mis en place avec Marisol Touraine en juillet 2014. Je veux remercier toutes les personnes qui ont participé à ces groupes de travail et à la rédaction des rapports qui nous ont été remis en février dernier, et en particulier les animateurs de ces groupes : Marcel Jaeger, Didier Tronche, Arnaud Bazin et Marion Leroux (CG du Val d'Oise), Florence Perrin (ARF), Michel Dagbert et Roland Giraud (CG du Pas-de-Calais).

Parmi les 130 propositions contenues dans ces rapports, certaines ont éveillé des craintes. Nous avons donc voulu prendre le temps de soumettre les sujets les plus controversés à toutes celles et ceux qui sont concernés.

C'est cette large consultation qu'a menée Brigitte Bourguignon à la demande du premier ministre. Nous sommes réunis aujourd'hui pour rendre publique les conclusions de ce travail parlementaire.

« Mais au fait c'est quand les états généraux du travail social ? »

Et bien c'est tous les jours depuis un an et demi, car c'est l'ensemble de ce processus d'écoute, et de consultation qui va nous permettre de construire une feuille de route commune et partagée.

Soyez tous remerciés pour votre implication au service du travail social, au service de la République et des valeurs que nous partageons, liberté, égalité, fraternité, mais aussi solidarité et laïcité. Ce sont ces valeurs, et les débats qui nous animent, que nous préférons aux certitudes, qui nous font avancer collectivement.